

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Le président du tribunal administratif

Décision désignation commissaire enquêteur

Par une lettre, enregistrée le 18 décembre 2023, le président des Sables d'Olonne Agglomération demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet : « *La demande de permis d'aménager des Sables d'Olonne Agglomération, en vue du réaménagement de l'aérodrome des Sables d'Olonne.* ».

Vu :

- le code de l'environnement et notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;
- le code de l'urbanisme ;
- le décret n° 2005-935 du 2 août 2005 ;
- les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2023.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Gérard ALLAIN, Ingénieur en chef de la fonction publique territoriale en retraite, demeurant à Montaigu-Vendée (85600) est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

Article 2 : Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur. La présente décision vaut pour autant que l'enquête débute effectivement dans un délai de six mois suivant sa notification.

Article 3 : La présente décision sera notifiée au président des Sables d'Olonne Agglomération et à Monsieur Gérard ALLAIN.

Fait à Nantes, le 21 décembre 2023.

Le Président du Tribunal,



Bernard ISELIN